



EN CAS DE TOURNAGE : PIÈCES JOINTES A FOURNIR ENTRE 8 ET 20 JOURS

- Une attestation d'assurance de la société de production.
- Un RIB (si nouveau client)
- Une copie des autorisations d'utilisation de l'image des partenaires d'Aéroports de Paris, si présence à l'image.
- En cas de sollicitation d'un FBO, la copie d'autorisation de cet opérateur en précisant expressément le périmètre de prises de vue consenti.
- L'immatriculation des véhicules techniques présents sur le tournage.
- La liste exhaustive sous forme de tableau Excel/Word des comédiens et figurants en précisant leur nom, prénom, date et lieu de naissance, annexée de la photocopie de l'ensemble des pièces d'identité. La liste exhaustive sous forme de tableau Excel/Word des techniciens présents en précisant leur nom, prénom, date et lieu de naissance, annexée de la photocopie de l'ensemble des pièces d'identité

En supplément concernant les zones "coté piste":

- La liste exhaustive sous forme de tableau Excel/Word des véhicules en précisant leur numéro d'immatriculation.

INFORMATIONS RELATIVES AU REPERAGE et TOURNAGE

Tout repérage sur l'aéroport ou ses aérodromes, coté ville ou piste, y compris dans les hangars avions ou FBO, doivent faire l'objet d'une assistance/accompagnement d'un agent d'Aéroports de Paris.

En zone "coté ville":

Le nombre de participants au repérage doit être précisé ainsi que les lieux ou ambiances souhaités. L'équipe d'Aéroports de Paris vous accompagnera pendant toute la durée du repérage.

En zone " coté piste" : Le port du badge délivré par la Gendarmerie ou la Police est obligatoire.

Pour se faire, chaque participant devra nous faire parvenir une photocopie de sa pièce identité ou à défaut son nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance.

Le jour du repérage chacun doit être muni d'une pièce d'identité.

Seuls les appareils photos sont acceptés mais devront passer le contrôle de sûreté.

Avant le tournage, une convention sera remise à la production, dans laquelle seront indiquées toutes les modalités de tournage ainsi que le montant à régler.

Cette convention devra être signée en deux exemplaires dont un remis le jour du tournage accompagné d'un chèque à l'ordre d'Aéroports de Paris.

Pour toutes informations supplémentaires vous pouvez Murielle GOLDBERG, Chargée de tournages et de prises de vue, par mail + tel.

COM.LBG@adp.fr – N° Téléphone 01 48 62 40 26 /06 72 35 29 62